



La Lettre de Mansle

COMMUNE DE MANSLE

N°1/2020



Meilleurs Vœux



Meilleurs Vœux



Christian CROIZARD,
le Maire,
les membres du **Conseil Municipal**
et l'ensemble du personnel de la **Commune de MANSLE**

vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2020

« Il faut savoir ce que l'on veut. Quand on le sait, il faut avoir le courage de le dire ; quand on le dit, il faut avoir le courage de le faire. »

Georges Clémenceau



Bonne et heureuse année !



MAIRIE DE MANSLE - 4 Place de l'Hôtel de Ville - BP 90033 - 16230 MANSLE

Mot du Maire

Madame, Monsieur,

Les élections municipales seront organisées les 15 et 22 Mars 2020. Depuis le 1er Septembre 2019, la communication municipale est particulièrement encadrée.

En conséquence, ce bulletin ne comportera pas d'édito, il se veut neutre et informatif.

Le Maire,
Christian CROIZARD

Actualités de la Ville de MANSLE

Marché de Noël

Déambulant au milieu des stands du marché, en compagnie du Père Noël, je me suis fait héler par une pétulante grand mère. Me recoiffe, gonfle les pectoraux, rentre mon ventre, avant de comprendre qu'elle voulait juste une photo du Père Noël avec son petit-fils.

Le temps de trouver un sapin pour avoir un fond vert, me voilà pointant l'objectif sur le mignon Charly, qui aurait sûrement préféré une barbe à papa.

En revanche, grand mère était radieuse et le Père Noël aussi, c'est déjà ça.

La maman du mignon Charly, m'ayant autorisé à publier la photo, vous verrez par vous même.



Une bonne quarantaine d'exposants se répartissaient sur la Place, en passant pas le hall de la Mairie et la salle Louis Léaud. Fréquentation plutôt bonne, en dépit d'un temps hésitant et toujours gros succès pour la balade en calèche. Il fut un temps un peu oublié, où le bruit des villes était rythmé par le pas des chevaux. A l'époque, on se retournait sur une automobile, aujourd'hui, on se retourne sur un cheval.

Remerciements à Hervé HERMELIN et à ses bénévoles de l'association des commerçants et artisans, sans eux point de marché de Noël, ni de stands en place à l'heure dite.

Sainte Barbe fêtée par les pompiers



Tradition bien ancrée chez les pompiers, depuis la IIIème République, la Sainte Barbe est l'occasion d'affirmer la cohésion du groupe.

Sainte Barbe n'a pas eu la vie facile, c'est le moins qu'on puisse dire... et c'est sûrement pour ça qu'elle représente bien l'abnégation, le don de soi et le courage de nos pompiers.

C'est ce qu'a rappelé notre Maire à l'occasion de cette cérémonie, en insistant sur l'engagement de ces soldats du feu et le soutien de leurs familles, souvent oubliées.

Les jeunes aussi s'engagent et la relève se profile à l'horizon. Cassandra BODIN, Léa MORAUD--d'ALMEIDA et Louis COUPERIE en sont le parfait exemple.

A force de stages, de formations, d'entraînement et d'interventions, ils pourront prétendre un jour à présider cette cérémonie comme chef de centre.

En attendant, notre Didier à nous tient la boutique et sort de jour comme de nuit, avec ses troupes, en cas de besoin. La dernière fois que je l'ai salué, il intervenait à 1h30 du matin, sur les bords de la Charente.

Noël de la Mairie

Peu concernés par la question des retraites, les rennes du Père Noël on bien voulu le convoier jusqu'à MANSLE, pour rendre visite au personnel de la Mairie et surtout à leurs enfants.

C'est à la salle polyvalente que les employés et anciens employés de la ville, se retrouvent pour fêter Noël avec les élus manslois, dont le Maire et le Président de la CDC.

Bernard COULAMY, un magicien ventriloque était chargé d'animer la soirée, avec un singe qui parle et des tours de magie. Les enfants ont beaucoup rigolé et les adultes aussi. J'ai secrètement espéré que notre Maire allait lui aussi, faire le ventriloque avec le singe, pour son discours... mais non.

Il a salué le travail des agents de la commune et a insisté sur les 26 personnes du chantier d'insertion. Avec un taux de retour à l'emploi de 90% en 2018 et 85% en 2019, on peut parler d'objectif atteint. Ce chantier d'insertion est d'ailleurs cité en exemple, dans le département.

Actualités : Suite ...

Dans les contributions des personnels de la mairie, ont été cités les labels obtenus par la ville pour le fleurissement et le label Village Etape.

Deux autres labels sont en vue, le label Sport Nature et le label Petites Villes de demain. Ce nouveau programme de revitalisation des centres de petites villes démarrera après les élections municipales, si nous sommes retenus.

Vint le temps des vœux pour les personnels et les élus puis apparition du Père Noël, qui était très attendu par les enfants.

Une collation clôturait cette cérémonie, qui permet aussi de voir les enfants grandir... et du coup, de constater le temps qui passe.



Concert de Noël : Deux chorales pour le prix d'une



Deux chorales, deux cheffes (au féminin) lesquelles cheffes sont aussi solistes, quand se présente un Ave Maria. Eclectique était le programme de Chante Boixe, chorale dirigée par Alice MACRON, puisque nous sommes promené de Mozart à Vangelis en passant par des chants traditionnels auvergnats puis écossais.

Baptême du feu pour Lijing MA, qui a relevé le défi de relancer le chœur du pays manslois, traversé par quelques turbulences, la saison dernière.

Trois mois pour apprendre des chants nouveaux (de Noël), avec des choristes qu'on ne connaît pas, ce n'était pas évident du tout.

D'autant que coté Chante Boixe, ça roule comme une mécanique suisse et qu'on sent que les choristes (dont certains anciens de chez nous) se font largement plaisir.

Pari réussi donc, pour Lijing MA, dont la première prestation mansloise en appelle bien d'autres, avec entre autre, le concert de fin de saison en juillet.

Non content de diriger, ces dames (Alice MACRON et Lijing MA) chantent et chantent fort bien, en plus. Elles se succéderont alternativement avec talent, qui à la baguette, qui au chant solo, sur un Ave Maria. Sur la photo, c'est Alice MACRON qui chante et Catherine OPIC assure le clavier. Notre église était largement remplie et à écouter les commentaires à la sortie, cet auditoire avait passé un bon moment.

A renouveler, Mesdames !

Les lumières de la ville

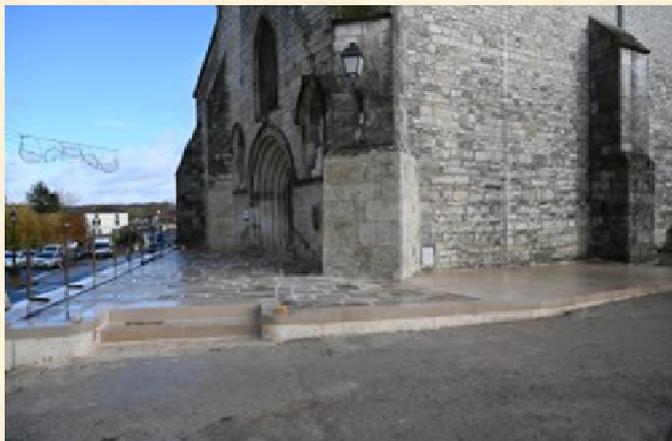
MANSLE s'est paré de ses beaux atours lumineux pour les fêtes et les services techniques de la ville, ont installé les décorations de Noël. La Place de la Mairie est décorée par une sculpture lumineuse, des guirlandes de lumières dans les arbres et un éclairage au balcon de la Mairie. La rue grande n'est pas en reste et outre les décorations de la ville, les commerçants s'activent aussi. Mention spéciale au Marché de la Volaille, qui a l'entrée nord de la ville, a sorti le grand jeu. On m'a dit dans l'oreillette, qu'ils avaient passé une bonne partie de la nuit, à décorer les tours de vitrines, le bandeau du magasin et les fenêtres de l'étage. Franchement, c'est réussi et ça contribue grandement à la renaissance de cette rue, qui reprend vie chaque jour un peu plus.

Un peu plus loin sur la droite, dans ce qui était la partie la plus triste de notre artère centrale, Chez Riffaud et sa grande vitrine éclairée le soir, complète le tableau. Epicerie bio, cave, bistro, salon de thé, salle de concert et dispensateurs de la bulle (monnaie locale), ils ont ressuscité ce bout de rue, qui était à l'agonie.



Actualités : Suite ...

Le parvis de l'église refait à neuf et aux normes



Vous avez peut-être vu qu'on s'activait sérieusement depuis quelques semaines, devant notre l'église.

Bravant les intempéries, les équipes de BRANCHU (pour la maçonnerie) et de RECYCL'AR (pour la rambarde) ont mené à bien les travaux de réfection du parvis. Le mur de soutien a été réhaussé, une rampe d'accès pour handicapés a été créée et le parvis remonté à fleur de l'entrée de l'église.

La rambarde d'origine a été reprise et prolongée par Mathias THEVENIN, qui a du faire ses soudures entre les averses... nombreuses.

Du solide à l'ancienne, avec un pavement et des ferronneries, qui devraient passer les décennies sans encombres.

Vous jugerez par vous même en allant à l'église, ou en passant sur la Place.

Information Municipale

AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE MANSLE ET SES ENVIRONS

CALENDRIER DES COLLECTES DE SANG POUR L'ANNEE 2020

Mardi 7 janvier 2020	de 16h30 à 19h30	MAINE DE BOIXE
Mercredi 11 mars 2020	de 16h30 à 19h30	PUYREAUX
Mardi 12 mai 2020	de 16h30 à 19h30	MAINE DE BOIXE
Mardi 21 juillet 2020	de 16h30 à 19h30	AUNAC
Mercredi 23 septembre 2020	de 16h30 à 19h30	MANSLE (Salle Polyvalente-Rue de la Doue)
Mercredi 25 novembre 2020	de 16h30 à 19h30	SAINT-ANGEAU-Val-de-Bonnieure

EGLISE SAINT LEGER DE MANSLE

RESTAURATION DE LA TOILE « La Crucifixion » d'Alfred Renoleau

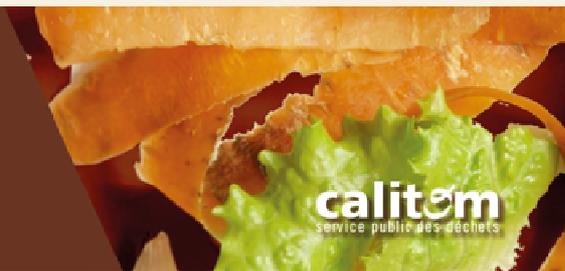
Le tableau huile sur toile « La Crucifixion » d'Alfred Renoleau vient faire l'objet d'une restauration par l'atelier d'art « ART IMAGE » d'ANGOULEME.

Le montant des travaux s'élevait à 7 524 € TTC. La collectivité a reçu l'appui financier de la section FALM COLLECTIONS avec le versement de la somme de 2 500 €.

Merci à la section FALM COLLECTIONS de leur généreuse contribution.



COMPOSTEURS POUR LES HABITANTS DE MANSLE



DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS LES 5 ET 8 FÉVRIER SUR LA COMMUNE

Calitom équipe gratuitement les foyers de composteurs⁽¹⁾

1/3 de notre sac noir est composé de déchets de cuisine et de jardin valorisables, qui coûtent en transport et en traitement.

D'ici 2025, la Loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source des biodéchets. Composter devient désormais un nouveau geste de tri pour valoriser ses déchets, réduire les sacs noirs car les restes de repas représentent 30 kg de déchets par personne par an.

▶ LE MATÉRIEL : 1 COMPOSTEUR ET 1 BIOSEAU



Composteur :

- en plastique recyclé de 400 litres : gratuit
- ou en plastique recyclé de 600 litres : 15€TTC⁽²⁾
- ou en bois de 800 litres : 30€TTC⁽²⁾



Bioseau en plastique recyclé
contenance 7 litres
pour transfert des déchets végétaux
de cuisine jusqu'au composteur

(1) : Pour les Charentais qui n'ont jamais bénéficié d'un composteur gratuit via Calitom.

(2) : Inscription par le formulaire sur calitom.com ; Paiement par chèque, à l'ordre du Trésor Public, sur place.

► COMMENT OBTENIR VOTRE MATÉRIEL

Les habitants de votre commune sont invités à se rendre sur l'une des distributions afin de bénéficier des équipements de compostage proposés par la collectivité.

Inscription préalable uniquement pour les composteurs payants. Merci de vous présenter à la date de votre choix **muni d'un justificatif de domicile.**

Lieu de distribution	Date de distribution	Horaires
à MANSLE (16230) Ateliers municipaux 21 rue Grange du Chapitre (à côté de la médiathèque) Coordonnées GPS Degrés Décimaux : 45.874651, 0.181007	mercredi 5 février	de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 19h00
	samedi 8 février	de 9h00 à 13h00

**COMPOSTER SES RESTES DE CUISINE
C'EST MOINS D'ODEURS ET DE POIDS DANS VOTRE SAC NOIR.**

•
**COMPOSTER SES VÉGÉTAUX DE JARDIN
C'EST MOINS DE DÉPLACEMENTS À LA DÉCHÈTERIE.**

•
**COMPOSTER,
C'EST PROFITER POUR SOI OU LES AUTRES
D'UN ENGRAIS GRATUIT POUR JARDINER ET REMPOTER.**

Informations supplémentaires sur calitom.com (rubrique Réduire/Compostage), vidéos de démonstration à (montage, consignes de tri)

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

#1

BUDGET PARTICIPATIF

Je décide pour mon Département !

UN BUDGET DE
1 MILLION D'€

Pour des projets
de développement durable
répartis sur toute la Charente

QUI PEUT
PARTICIPER ?

Tous les Charentais

COMMENT ?

Par bulletin de vote
dans les urnes mises à votre disposition :
dans les mairies, sur les marchés...

Sur le site internet dédié :
budgetparticipatif16.lacharente.fr

DU 16 JANVIER AU 28 FÉVRIER

#1
DÉPÔT

Je propose une idée
- par bulletin déposé dans les urnes
disposition : dans les mairies, sur les marchés
- sur le site :

budgetparticipatif16.lacharente.fr

MARS / MAI

#2
ÉTUDE

Le Département étudie mon idée
et m'accompagne pour la transformer
en projet

DU 18 MAI AU 19 JUIN

#3
VOTE

Les Charentais votent
pour les projets sélectionnés

À PARTIR DE JUILLET 2020

#4
ACTION

Le Département réalise
les projets lauréats

budgetparticipatif16.lacharente.fr

Information Municipale : Suite ...

BORNES DE RECHARGE ELECTRIQUE

Depuis le 6 décembre 2019, la borne de recharge pour deux véhicules électriques située Place de l'Europe est mise en service.

Comment accéder au service des bornes de recharge électrique ?

Abonné au réseau MOBiVE

- En tant qu'abonné, l'usager bénéficie d'un tarif préférentiel.
- Il dispose d'un compte client qui lui permet de suivre ses consommations et de consulter ses factures mensuelles.
- Comment devenir abonné ?
 - Créer son compte MOBiVE
 - Réception du Badge MOBiVE par courrier
 - Activation du Badge MOBiVE depuis le compte client MOBiVE.
- L'abonné recharge son véhicule grâce à son Badge MOBiVE ou à l'application mobile MOBiVE.
- Il est débité une fois par mois.
-

Utilisateur occasionnel (non-abonné)

- En tant qu'utilisateur occasionnel, un usager peut utiliser l'application Smartphone MOBiVE sans inscription.
- Il peut payer sa session de charge à l'aide d'une carte de crédit.
- Comment procéder ?
 - Télécharger l'application Smartphone MOBiVE sur Play Store ou App Store.
 - Renseigner les coordonnées de sa carte bancaire sur l'application.
 - Pas besoin de s'inscrire au service MOBiVE.
- Paiement de la session de charge à l'aide d'une carte de crédit sur l'application.



BESOIN D'AIDE ?

Pour tout renseignement :

- ☎ 0 811 230 123 Service 0.05€ / appel + prix appel selon votre opérateur
- www.mobive.fr

Service disponible de 7h à 22h - 7j/7



Recharge accessible à tous en téléchargeant l'application gratuite MOBiVE dans votre App Store ou Google Play Store.

TARIFS D'UTILISATION	Abonné	Non abonné et itinérant
Carte abonnement annuel (TTC)	18 €	
Coût de connexion incluant la première heure de charge (TTC)	2 €	3,50 €
La minute supplémentaire (TTC)	0,03 €	0,04 €

Abonnement en ligne : rendez-vous sur le site www.mobive.fr

Tarif itinérant : ne tient pas compte des coûts éventuels de service appliqués en sus par votre opérateur de mobilité



1 Badgez !

2 Branchez !

3 Chargez !



Utilisateur en itinérance

- MOBiVE est un réseau interopérable ouvert aux abonnés d'autres opérateurs.
- L'utilisateur en itinérance se rapproche de son opérateur de mobilité afin de connaître les contrats d'itinérance que ce dernier a conclu avec MOBiVE;

Information Municipale : Suite ...

INSEE—ENQUETE SUR L'EMPLOI, LE CHOMAGE et L'INACTIVITE

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee) effectue depuis de nombreuses années sur toute l'année une importante enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités ...). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

A cet effet, tous les trimestres, un échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire.

Toutes les personnes de 15 ans ou plus de ces logements sont interrogées six trimestres consécutifs : les premières et dernières interrogations se font par visite au domicile des enquêtés, les interrogations intermédiaires par téléphone.

Quelle que soit votre situation, la participation de tous à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

La procédure :

Un(e) enquêteur(trice) de l'Insee prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés au cours de l'année 2020. Il(elle) sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant.

Vos réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

REPAS DES AINES

Le traditionnel Repas des Aînés de la commune de MANSLE aura lieu le Dimanche 9 Février 2020 à 12h30, Salle Polyvalente, Rue de la Doue.

Ce repas est offert aux aînés de 70 ans et plus (nés avant le 28/02/1950), et domiciliés à MANSLE.

Votre époux (se) est également invité(e), quelque soit son âge.

Vos autres accompagnants (autre membre de la famille, amis, non manslois, ...) pourront également participer moyennant le règlement du prix du repas.

Pour nos aînés non véhiculés, un service d'accompagnement est mis en place. Vous serez conduit depuis votre domicile, et accompagné à l'heure de votre choix.

Les personnes concernées recevront bientôt une invitation personnelle à leur domicile.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Vous venez d'arriver à MANSLE ? Vous venez d'obtenir la nationalité française ? Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales pour obtenir votre carte électorale.

Pour voter aux élections municipales des 15 et 22 mars 2020, il faut être inscrit ou avoir demandé son inscription sur les listes électorales de la commune au plus tard le Vendredi 7 février 2020. En effet, à compter de 2020, il sera possible de s'inscrire jusqu'au 6^e vendredi précédant chaque scrutin, soit le Vendredi 7 février 2020.



PLUSIEURS PROFESSIONNELS SE REGROUPENT :

Ouverture le 2 Janvier 2020

Adresse : 1, Square Jean Bouillon 16230 MANSLE

Anne BLENEAU
Diététicienne-Nutritionniste
06.62.60.55.95.
annebleneau.diet@gmail.com

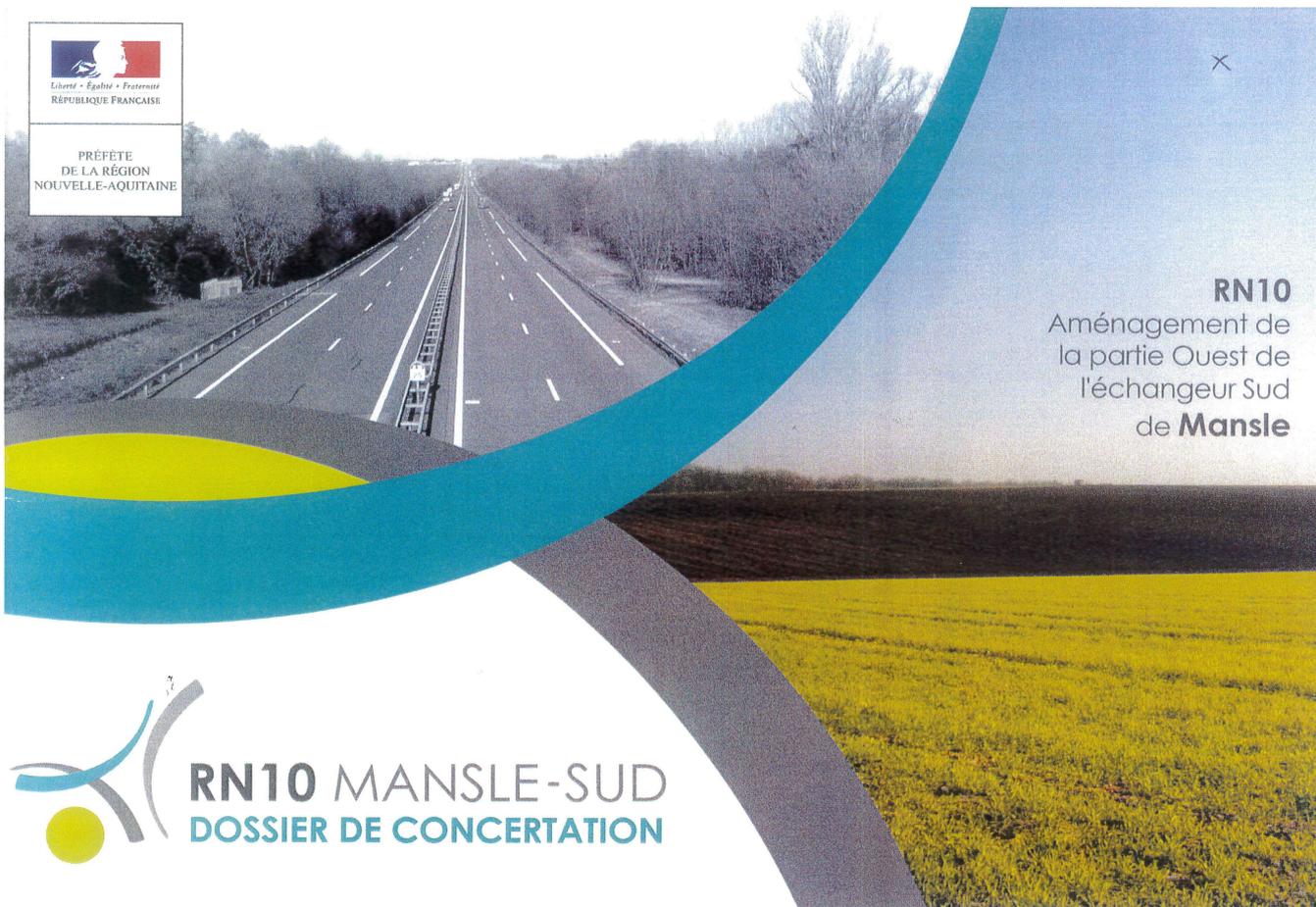
Sophie ROULLET
Naturopathe
06.04.41.28.90.
naturopathe@sophie-roullet.fr

Anne RONDINAUD
Sophrologue
06.52.28.73.15.
annerondinaud1@gmail.com

Information Municipale : Suite ...



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE



RN10
Aménagement de
la partie Ouest de
l'échangeur Sud
de **Mansle**



4.1 LES ENJEUX ET OBJECTIFS DU PROJET

Les études et le diagnostic préalablement présentés ont permis d'identifier un certain nombre d'enjeux qui caractérisent le territoire et auquel le projet d'aménagement devra répondre.

✓ Ces enjeux sont les suivants :

- le renforcement de l'accessibilité du territoire et de la desserte locale depuis la RN10,
- le développement local du territoire et de son attractivité,
- le désengorgement des centres des communes de Mansle et de Maine-de-Boixe,
- la sécurisation des déplacements sur la RN10 et sur la voirie locale au sein de la zone d'activité du Moulin à vent, et de la traversée de Mansle,
- la préservation des fonctionnalités agricoles et écologiques des milieux traversés.

✓ Les objectifs de l'opération ont ainsi été définis sur la base de ces enjeux, et sont les suivants :

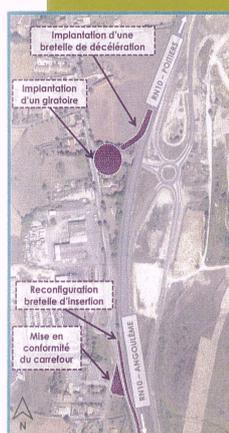
- améliorer la desserte du Sud de l'agglomération de Mansle,
- améliorer les conditions de transit des poids lourds,
- améliorer le cadre de vie des habitants de l'agglomération de Mansle confrontés à cet important trafic poids lourds dans le centre-ville : sécurité, qualité de l'air, bruit,
- sécuriser et mettre aux normes la RN10 via la suppression du carrefour plan RN10 - VC109,
- sécuriser le carrefour entre la rue principale de Maine-de-Boixe et la RD40.

4.2 LES PRINCIPES DE L'AMÉNAGEMENT ÉTUDIÉ

L'aménagement étudié consiste à compléter le dispositif d'échanges de Mansle Sud par un demi-échangeur fonctionnel préservant le potentiel d'aménagement du territoire.

L'aménagement, qui vient donc en complément du demi-échangeur Est, est constitué :

- d'un giratoire à l'Ouest de la RN10 et de ses raccordements aux voies existantes,
- d'une bretelle de décélération depuis la RN10,
- de la reconfiguration de la bretelle d'insertion existante sur la RN10, sens Poitiers - Angoulême,
- de la mise en conformité des carrefours subsistant en raccordement à la RN10 (rue principale de Maine-de-Boixe),
- de la suppression du carrefour entre la RN10 et la VC109.



Infos Pratiques

Renouvellement du stock de Sacs Jaunes

Le Syndicat des Ordures Ménagères CALITOM dépose en Mairie un stock pour l'année de rouleaux de Sacs Jaunes qui est à votre disposition au secrétariat aux jours et heures d'ouverture.

Ramassage des Végétaux

Le ramassage des végétaux peut être assuré par les services techniques de la ville chaque 1er Lundi du mois. Ce service est exclusivement réservé aux personnes âgées qui ne disposent pas de véhicule et pour un volume restreint (1 m³).

Passeport biométrique et Carte d'identité

Les passeports et carte d'identité sont établis en Mairie sur rendez-vous exclusivement (Tél : 05 45 22 20 43)

Recensement militaire

Tous les jeunes (filles ou garçons) doivent se présenter en Mairie pour se faire recenser dès l'âge de 16 ans.

Permanences en Mairie :

SAUR - Service d'eau potable et assainissement collectif

Une permanence des services de la SAUR a lieu chaque Mercredi matin (8h30 à 12h).

Marchés hebdomadaires

Place de l'Hôtel de Ville

Mardi et Vendredi matin

Samedi matin (marché fermier)

Permanence du Conciliateur de Justice (M. Yves CASSAN)

Chaque 4ème Lundi du Mois de 14 h à 17 h
Mairie de MANSLE - Bureau du Maire (1er Etage)

Ecrivain public bénévole

Plus de permanences en Mairie. Prendre contact directement avec Monsieur Guy LACHAS au 06.03.84.29.17.

Rappel des horaires d'ouverture

Secrétariat de Mairie

le Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi : de 9h00 à 12h30
(fermé tous les après-midi pour rendez-vous passeports et cartes d'identité)
Tél : 05 45 22 20 43 - Fax : 05 45 22 86 30
E-mail : mairie.mansle@orange.fr

Médiathèque Municipale

Mardi : de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Mercredi : de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
Jeudi : de 13h30 à 17h00
Vendredi : de 09h00 à 12h00 et e 13h30 à 18h00
Samedi : de 09h00 à 13h00

21, rue Grange du Chapitre
16230 MANSLE

Tél : 05 45 22 74 30 - Email : bilbiotheque-mansle@orange.fr

Déchetterie

Lieu-dit : Petit Pont

16230 PUYREAUX

Ouvert les Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Tél : 05.45.22.46.03.

Trésor Public

Le bureau de MANSLE est ouvert :

- lundi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
- Mardi de 8h30 à 12h00
- Mercredi de 8h30 à 12h00
- Jeudi de 8h30 à 12h00

19, boulevard Gambetta

16230 MANSLE

Tél : 05 45 20 36 62

Petit rappel des règles de vie en communauté !

1/Propreté des espaces publics

Ne pas jeter les papiers sur la voie publique, dans les espaces verts de la ville,
Ramasser les déjections canines, des distributeurs sont prévus à cet effet.

2/Collecte de verre

Il est interdit de laisser le verre en dépôt au pied des containers. **Si le container est plein, changer de point de collecte ou repasser un autre jour.**

BORNES À VERRE :

- Avenue Paul Mairat
- Boulevard des Tilleuls
- Goué
- Le Champion
- Le Plantier du Roc
- Rue Grange du Chapitre (magasin SUPER U)

3/Vitesse dans l'agglomération

La vitesse réglementaire dans MANSLE c'est 50 kms/h ou 30 kms/h (cas particuliers).

Enfants et personnes âgées déambulent dans MANSLE. Nous comptons sur vous pour le respect de leur sécurité.

www.mansle.fr